

CONDITIONS GENERALES D'ABONNEMENT (CONSOMMATEURS) MY WATER MANAGER

Informations légales concernant le vendeur

*Dénomination sociale : MY WATER MANAGER
Adresse siège social : 30 rue des Jardins, 57490 L'HÔPITAL
Immatriculation : 837 600 204 R.C.S. SARREGUEMINES
Téléphone : +33 (0)3 87 87 52 07
Adresse électronique : contact@my-water-manager.com
Numéro d'identification TVA : FR07837600204*

Article 1 – Définitions

Tous les mots utilisés avec la première lettre en majuscule dans les présentes Conditions Générales de d'Abonnement ont la signification suivante :

CGA : désigne les présentes Conditions Générales d'Abonnement.

Client(s) : désigne(nt) les personnes physiques ou morales ayant souscrit un Abonnement via le site internet www.my-water-manager.com en qualité de consommateur(s) auprès de MY WATER MANAGER.

Abonnement : désigne toute Souscription par le Client à une offre d'Abonnement proposée par MY WATER MANAGER sur son Site internet lui permettant de bénéficier des Services.

MY WATER MANAGER: désigne la société MY WATER MANAGER, Société par actions simplifiée MY WATER MANAGER au capital de 50.000 euros, immatriculée au RCS de SARREGUEMINES sous le numéro 837 600 204, dont le siège social est situé 30 RUE DES JARDINS, 57490 L'HÔPITAL (France).

Parties : désigne collectivement MY WATER MANAGER et le Client

Site : désigne le site internet édité par MY WATER MANAGER accessible à l'adresse www.my-water-manager.com

Application : désigne l'application mobile gratuite MY WATER MANAGER, éditée par MY WATER MANAGER compatible avec les systèmes d'exploitation Android et iOS.

Services(s) : désigne les services proposés au Client par MY WATER MANAGER dans le cadre d'un Abonnement, accessibles au moyen de l'application mobile proposée au Client et fournis en mode *Software as a Service* (« Saas »).

Souscription : désigne toute demande de souscription via le site internet www.my-water-manager.com à un Abonnement proposé par MY WATER MANAGER et acceptée par MY WATER MANAGER, toute signature même électronique ou validation, de devis, bon de commande ou accord explicité par courriel.



Installation : désigne l'ensemble des éléments matériels mis à la disposition du Client par MY WATER MANAGER (Modules et Box)

Article 2 – Objet, champ d'application et acceptation des CGA

Les CGA ont pour objet d'encadrer contractuellement la souscription d'un Abonnement via le Site internet par le Client auprès de MY WATER MANAGER.

Il est précisé que la souscription de l'Abonnement doit impérativement être faite sur le Site internet et ne peut être réalisée via l'Application mobile disponible gratuitement.

Les CGA complètent en conséquence les Conditions Générales de Vente de modules de MY WATER MANAGER qui sont destinées à encadrer la vente des produits nécessaires à l'installation MY WATER MANAGER.

Les présentes Conditions Générales d'Abonnement s'adressent uniquement aux consommateurs, à l'exclusion des professionnels.

Les présentes CGA s'appliquent en conséquence uniquement à l'égard du Client consommateur, c'est-à-dire toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole

Le Client qui agirait en qualité de professionnel est invité à se reporter aux Conditions Générales de Location accessibles sur le Site, ou qui peuvent être obtenues sur simple demande à l'adresse suivante : contact@my-water-manager.com

Le contrat d'abonnement est réputé conclu à la date d'acceptation de la Souscription par MY WATER MANAGER.

Préalablement à cette date, les CGA ont été mises à la disposition du Client conformément à l'article L221-5 du Code de la consommation.

Toute Souscription d'Abonnement sur le Site implique l'acceptation sans réserve par le Client et son adhésion pleine et entière aux CGA qui prévalent sur tout autre document du Client, et notamment sur toutes conditions générales d'achat, sauf accord exprès, préalable et écrit de MY WATER MANAGER.

Les CGA s'appliquent de plein droit à toute souscription d'un Abonnement auprès de MY WATER MANAGER sauf accord exprès, préalable et écrit de MY WATER MANAGER.

Le Client déclare en avoir pris connaissance et avoir accepté les droits et obligations y afférents.

Tout autre document que les CGA et notamment les catalogues, publicités, prospectus, notices, n'a qu'une valeur informative et indicative, non contractuelle.

Article 3 – Description des Services

MY WATER MANAGER a pour mission d'éviter le gaspillage d'eau et les dégâts des eaux en permettant au consommateur de visualiser les consommations et en détectant les fuites sur l'ensemble du circuit d'eau concerné par l'Installation.

A cette fin, MY WATER MANAGER propose une solution innovante et écoresponsable permettant de contrôler et de gérer à distance l'ensemble des équipements constituant l'Installation du Client.

Le principe de fonctionnement repose sur plusieurs modules communicants autonomes et interconnectés à des endroits stratégiques du circuit d'eau du Client.

Ces modules assurent la mesure de débit et intègrent une électrovanne. Ils permettent de diviser le circuit d'eau en plusieurs zones, chacune d'elles étant contrôlée indépendamment.

Ainsi, MY WATER MANAGER permet au Client, via une application mobile dédiée, de contrôler le débit d'eau, de détecter les fuites d'eau et de gérer sa consommation d'eau.

Les utilisateurs de l'application mobile MY WATER MANAGER peuvent avoir le statut d'Utilisateur membre, après souscription d'un Abonnement via le Site internet, ou d'Utilisateur non-membre. Les règles d'utilisation de l'Installation, les rôles et responsabilités des différents types d'utilisateurs ayant accès à l'Installation via l'Application mobile sont présentés dans les Conditions Générales d'Utilisation de l'Application mobile (les « CGU »), disponibles sur le Site et sur simple demande à l'adresse contact@my-water-manager.com

La Souscription à un Abonnement auprès de MY WATER MANAGER, possible uniquement via le Site internet, permet au Client de bénéficier du statut d'Utilisateur membre et de bénéficier en conséquence des Services suivants réservés aux Utilisateurs membres afin de gérer leur Installation MY WATER MANAGER :

- **Création et gestion de son compte client** : l'application permet à l'utilisateur d'accéder à son compte client via la saisie de son adresse électronique et de son mot de passe. Il peut également changer son mot de passe ainsi que ses préférences (langue, notifications, éléments par page).
- **Accès à des informations générales concernant l'Installation de l'utilisateur** (consommation quotidienne, coût estimé, statistiques etc.)
- **Accès aux informations spécifiques à une zone** : l'Utilisateur a la possibilité d'accéder à la consommation en temps réel d'une zone spécifique
- **Liste, ajout et configuration d'un point d'eau** : l'Utilisateur a la possibilité d'accéder à la consommation précise d'un point d'eau spécifique (par exemple un lavabo), de gérer le niveau de détection des fuites désiré, de contrôler le mode de la vanne en fonction de ses souhaits.
- **Contrôle d'un module dans un point d'eau** : l'Utilisateur a accès au statut d'un module en particulier (niveau de batterie, état de la connexion, notification), à sa consommation en temps réel, aux données d'ouverture de la vanne ainsi qu'au niveau de détection de fuite souhaité.
- **Liste, ajout et contrôle des modules** : l'Utilisateur a accès à l'ensemble des modules utilisés, lesquels peuvent être contrôlés séparément ainsi que précisé ci-dessus.
- **Liste des alertes** : l'Utilisateur peut accéder à l'ensemble des alertes émises sur son Installation (en cours ou déjà identifiées) ainsi qu'à des informations générales sur le système.
- **Liste et contrôle des scénarios** : l'Utilisateur a accès à la liste des scénarios existant, lesquels peuvent être configurés afin de programmer le fonctionnement de chacune des zones équipées.
- **Liste, ajout et contrôle des Box** : l'Utilisateur a accès à la liste des box utilisées et peut ajouter une nouvelle box en utilisant un QR CODE.

- **Liste, ajout et contrôle des zones** : l'Utilisateur a accès à la liste des zones utilisées et peut ajouter une nouvelle zone en précisant ses caractéristiques.
- **Liste et contrôle des Utilisateurs d'une Installation** : l'Utilisateur peut accéder à la liste des autres Utilisateurs de l'Installation et ajouter des Utilisateurs non membres pour gérer l'Installation. L'Utilisateur principal peut attribuer des rôles à chaque Utilisateur supplémentaire pour toute l'Installation ou pour une zone spécifique.
- **Lecteur de QR CODE** : permet à l'Utilisateur de renseigner les numéros de série des modules et des boxes sans avoir à les recopier à la main. L'Utilisateur doit pour ce faire autoriser l'accès à son appareil photo mobile via l'application mobile avant de scanner le QR Code reproduit sur les modules et box.
- **Configuration des paramètres Wifi d'une Box** : permet à l'utilisateur de connecter sa box à sa connexion Wifi.
- **Rejoindre une Installation** : permet à un Utilisateur de rejoindre une Installation existante pour devenir un Utilisateur membre ou non membre.

Le Client est invité à se référer aux Conditions Générales d'Utilisation de l'Application mobile MY WATER MANAGER afin d'obtenir des informations complémentaires concernant l'utilisation des Services.

Article 4 - Souscription à un Abonnement

Article 4.1 – Conditions relatives aux Souscriptions

La Souscription à un Abonnement n'est possible que via le Site internet.

Pour être définitivement validée par MY WATER MANAGER, toute Souscription doit être précédée de l'acceptation des CGA par le Client.

Pour souscrire à un Abonnement, le Client doit ajouter les Services sélectionnés à son panier. Le panier récapitule les Services sélectionnés ainsi que leur prix. Avant la validation de sa Souscription, le Client peut vérifier le prix total de la Souscription et le détail des prix des différents Services composant le panier, et modifier la composition du panier à tout moment au moyen de l'ajout ou de la suppression de Services.

Article 4.2 – Processus de Souscription

La Souscription à un Abonnement implique de suivre les étapes suivantes :

- 1) Renseigner le numéro d'Installation une fois celle-ci créée par un professionnel de la plomberie.
- 2) Confirmer le nombre d'équipements Modules et Box présents dans l'Installation.
- 3) Création ou connexion au compte Client.
- 4) Paiement récurrent en ligne depuis le Site Internet.

Article 4.3 – Conditions relatives aux Souscriptions

MY WATER MANAGER se réserve le droit de refuser toute Souscription pour des motifs légitimes, qui seront portés à la connaissance du Client. Ces motifs légitimes incluent, notamment et sans que cette liste ne soit limitative : des quantités anormalement élevées ou inhabituelles pour un seul Client, en cas de fraude ou de tentative de fraude, en cas d'incident de paiement ou de différend répété sur le paiement d'une ou plusieurs factures, etc.

Article 5 – Tarifs

Les Abonnements font l'objet de prix forfaitaires communiqués au Client sur le Site de MY WATER MANAGER.

Sauf conditions particulières propres au Client et acceptées par MY WATER MANAGER, les prix des Abonnements proposés sont ceux figurant sur le Site au jour de la Souscription. Ces prix sont, à cette date, fermes et définitifs.

Ils sont indiqués en Euros, toutes taxes comprises.

Le Client reconnaît que MY WATER MANAGER pourra réviser à tout moment ses tarifs et notamment si un changement de circonstances imprévisible lors de la conclusion des présentes rend l'exécution des obligations excessivement onéreuse pour MY WATER MANAGER.

Le Client reconnaît et accepte par ailleurs que les augmentations des taux des taxes se répercutent automatiquement et sans notification préalable de MY WATER MANAGER sur les prix pratiqués.

Article 6 – Paiement

Le prix de l'Abonnement doit être payé par le Client au moment de la Souscription pour l'année civile en cours, puis à la date du renouvellement de l'Abonnement pour l'année à venir.

Les Souscriptions effectuées depuis le Site doivent être payées par carte bancaire directement depuis la plateforme en ligne sécurisée proposée sur le Site. Les cartes bancaires acceptées sont celles des réseaux Carte Bleue ®, Visa ®, Eurocard ® / MasterCard ®, American Express ®.

MY WATER MANAGER n'accepte que les règlements au moyen d'une carte bancaire en cours de validité. Les modalités de traitement des données relatives aux cartes bancaires sont présentées dans notre Politique de confidentialité.

Une fois le paiement de l'Abonnement validé, MY WATER MANAGER adressera par courrier électronique une facture au Client.

Le paiement d'un Abonnement s'effectue dans son intégralité au moment de la Souscription.

Article 7 – Droit de rétractation

Sous réserve des dispositions ci-après et conformément à l'article L221-28 du Code de la consommation, le Client bénéficie d'un délai de rétractation de **quatorze (14)** jours francs à compter de la Souscription à un Abonnement, durant lequel il peut discrétionnairement renoncer à celui-ci.

Si ce délai arrive à expiration un samedi, un dimanche ou un jour férié ou chômé, il est prorogé jusqu'au premier jour ouvrable suivant. Passé ce délai, le Client ne dispose plus de la possibilité de se rétracter

L'exercice du droit de rétractation du Client concernant une Souscription à un Abonnement entraînera l'annulation de tous les Services liés à la commande.



Pour exercer son droit de rétractation, le Client doit en informer MY WATER MANAGER dans le délai précité, soit en lui adressant le formulaire de rétractation disponible à la fin des présentes CGA, soit en lui adressant un courrier électronique dans lequel sa demande univoque de rétractation devra être rédigée mentionnant le numéro de la commande concernée, le nom et le prénom du Client ainsi que ses coordonnées.

A cette fin, le Client doit adresser sa demande à :

MY WATER MANAGER
30 rue des Jardins, 57490 L'HÔPITAL
FRANCE
Tél. : 33 (0)3 87 87 52 07
Mail : contact@my-water-manger.com

MY WATER MANAGER procédera alors au remboursement de la totalité des sommes versées lors de la Souscription concernée, et ce dans un délai de quatorze (14) jours suivant la date à laquelle MY WATER MANAGER aura été informée de la décision du Client, sauf retard justifié.

Cela étant et conformément à l'article L221-28 13° du Code de la consommation, **le Client ne bénéficie d'aucun droit de rétractation s'agissant de la Souscription d'un Abonnement dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du Client et renoncement exprès à son droit de rétractation.**

A ce titre, MY WATER MANAGER informe le Client et sollicite son consentement lors du processus de Souscription afin que l'exécution du contrat et l'accès aux Services commencent sans délai, avant l'expiration du délai de rétractation, auquel cas le Client renonce alors expressément à son droit de rétractation.

Article 8 – Durée de l'Abonnement et résiliation

Les Abonnements proposés par MY WATER MANAGER sont souscrits pour une durée déterminée d'une année à compter de la date de la Souscription par le Client.

A l'issue de cette durée, l'Abonnement est reconduit tacitement et automatiquement renouvelé pour une année supplémentaire, au tarif en vigueur au jours du renouvellement.

Cela étant, le Client peut résilier l'Abonnement sans motif jusqu'à un (1) mois avant l'expiration de la période d'Abonnement en cours en adressant sa demande explicite à MY WATER MANAGER par tout moyen.

MY WATER MANAGER notifiera au Client le renouvellement à venir de son Abonnement ainsi que les modalités de résiliation de celui-ci dans un délai compris entre un (1) et trois (3) mois avant la date de renouvellement prévue.

En cas de résiliation de l'Abonnement par le Client, la résiliation sera confirmée au Client par MY WATER MANAGER dans les meilleurs délais et ne sera effective qu'à compter de la prochaine date d'anniversaire de l'Abonnement.

Tout demande de résiliation d'un Abonnement à l'initiative du Client adressée à MY WATER MANAGER moins d'un (1) mois avant la date d'anniversaire ne sera effective qu'à compter de l'année suivante.

Article 9 – Délai d'exécution des Services

En contrepartie de la Souscription à un Abonnement, le Client bénéficiera d'un accès aux Services durant toute la durée de l'Abonnement.

Article 10 – Modification d'un Abonnement

L'Abonnement est directement lié aux nombres de Modules et Box présents dans une Installation. Il ne peut donc pas être modifié par le Client.

Article 11 – Garanties

En application des articles 1641 et 1648 du Code civil, MY WATER MANAGER est tenue de la garantie à raison des défauts cachés de ses Services qui les rendraient impropres à l'usage auxquels ils sont destinés, y compris lorsqu'ils diminuent cet usage au point que le Client ne les auraient pas acquis (ou en aurait donné un moindre prix). Le Client dispose d'un délai de deux (2) ans à compter de la découverte de ce vice pour agir à l'encontre de MY WATER MANAGER.

En cas de vice caché et conformément aux dispositions de l'article 1644 du Code civil, le Client pourra renoncer aux Services et obtenir le remboursement du prix de vente ou obtenir le remboursement d'une partie du prix de vente.

Article 12 – Application mobile

A la suite d'une Souscription passée auprès de MY WATER MANAGER, le Client est invité à télécharger l'Application mobile « MY WATER MANAGER », laquelle est entièrement gratuite et lui permet notamment de gérer son compte client, d'accéder à des informations concernant son installation et de suivre sa consommation d'eau.

L'accès à l'application mobile « MY WATER MANAGER » est conditionnée par l'acceptation préalable et sans réserve des Conditions Générales d'Utilisation de l'Application.

Article 12.1 – Accès aux Services

Le Client peut accéder aux Services en se connectant à son Installation grâce à l'Application mobile, téléchargeable gratuitement sur Google Play Store et Apple Store. Il suffit pour ce faire et après avoir téléchargé l'Application mobile, de se connecter au moyen des identifiants et mots de passes utilisés pour accéder à l'espace client sur le Site.

Le Client reconnaît et accepte que ces identifiants sont individuels et s'engage à déployer tous les efforts et mesures nécessaires afin de permettre le maintien de leur confidentialité.

Le Client dispose de la faculté de modifier ces identifiants à tout moment en appliquant les instructions et en utilisant les fonctionnalités prévues à cet effet sur le Site et/ou l'Application mobile.

Le Client s'engage à modifier régulièrement ces identifiants afin de préserver la sécurisation de l'accès aux Services et reconnaît que les actions réalisées par l'utilisation de ses identifiants lui sont imputables.

Si le Client suspecte que ses identifiants ont été utilisés par un ou des tiers ou que l'accès aux Services a été réalisé en dehors de son contrôle, le Client s'engage à prévenir sans délai MY WATER MANAGER afin qu'elle puisse lui communiquer des instructions destinées à la sécurisation des Services.

Toute communication en la matière se fera dans les conditions décrites à l'article 14 – Communication entre MY WATER MANAGER et le Client.

Article 12.2 – Disponibilité des Services

MY WATER MANAGER s'engage à mettre en œuvre tous les efforts nécessaires afin d'assurer les niveaux de disponibilités de ses Services tels que prévus ci-dessous et à garantir la continuité du

Service proposé. En cas d'évolution des besoins du Client, ce dernier s'engage à avertir MY WATER MANAGER de l'évolution de ses besoins.

MY WATER MANAGER s'engage à ce que les Services soient disponibles en permanence.

Article 12.3 – Limites

Le Client fait son affaire de souscrire les abonnements internet lui permettant d'accéder aux Services. Le Client reconnaît et accepte que l'accès aux Services dépend du réseau internet et, en conséquence, le Client reconnaît et accepte que :

- les aléas techniques inhérents au réseau internet peuvent générer des perturbations de l'accès aux Services ;
- MY WATER MANAGER n'est pas responsable des difficultés rencontrées par le Client dans le cadre de son Abonnement et de sa connexion au réseau internet ;
- MY WATER MANAGER peut être contrainte de mettre en œuvre des opérations de maintenance destinées à garantir le fonctionnement optimal des Services, engendrant des perturbations limitées dans l'accès à celle-ci.

MY WATER MANAGER fera ses meilleurs efforts pour programmer des opérations de maintenance à des périodes susceptibles de ne pas troubler l'accès aux Services par le Client.

Article 12.4 – Evolution des Services

MY WATER MANAGER se réserve le droit de faire évoluer ses Services en vue d'une amélioration de ceux-ci. Aucun coût supplémentaire ne sera facturé au Client dans le cadre de ces évolutions.

MY WATER MANAGER informera le Client d'éventuelles perturbations dans l'accès aux Services en raison des évolutions de ces derniers et fera ses meilleurs efforts pour que celles-ci ne remettent pas en cause les niveaux de disponibilités annoncés.

Article 12.5 – Limitations techniques

L'accès aux Services via la le Site internet ne nécessite pas de configuration technique minimum. Néanmoins, afin de pouvoir bénéficier d'un confort de navigation et d'un fonctionnement optimal, il est recommandé d'utiliser la dernière version du navigateur concerné.

Toute personne souhaitant utiliser l'application mobile MY WATER MANAGER doit par ailleurs procéder préalablement à son téléchargement sur son terminal.

Le téléchargement de l'application mobile MY WATER MANAGER se fait depuis l'Apple Store pour le système d'exploitation IOS et depuis le Play Store pour le système d'exploitation Android.

Le téléchargement de l'Application nécessite au minimum Android version 11 ou iOS version 12.1

Article 13 – Limitation de responsabilité

MY WATER MANAGER s'engage à apporter tous les efforts et soins nécessaires en vue de la bonne exécution de ses obligations ainsi qu'en vue du bon fonctionnement des Services.

La responsabilité de MY WATER MANAGER ne pourra être engagée du fait d'une mauvaise exécution ou d'une inexécution de ses obligations qu'en cas de faute prouvée de cette dernière.

En aucun cas la responsabilité de MY WATER MANAGER ne pourra être engagée pour tout dommage qui ne résulterait pas d'un manquement de MY WATER MANAGER à l'une de ses obligations.

La responsabilité de MY WATER MANAGER est limitée aux seuls dommages qui sont causés directement par un manquement dont il est démontré qu'il lui est exclusivement imputable.

Les produits et Services vendus par MY WATER MANAGER doivent être utilisés conformément à la notice d'utilisation et/ou aux instructions communiquées par MY WATER MANAGER.

Aussi, la responsabilité de MY WATER MANAGER ne peut en aucun cas être recherchée en raison de dommages résultant d'une mauvaise utilisation des produits ou Services par le Client ou l'un de ses préposés. De même, la responsabilité de MY WATER MANAGER ne pourra être engagée en cas de retard ou d'un manque de diligence du Client dans la communication d'informations à MY WATER MANAGER, ou d'une absence de coopération du Client avec MY WATER MANAGER.

La responsabilité de MY WATER MANAGER ne pourra non plus être engagée et cas :

- de faute d'un tiers ;
- de perturbation ou aléas inhérents à internet ;
- d'interruption temporaire du fonctionnement des Services dans le cadre d'une opération de maintenance planifiée et/ou notifiée ;
- de manquement du Client à ses obligations légales ou réglementaires, par exemple en matière de protection des données personnelles ;
- de faute du Client (telle qu'une utilisation non conforme des Services ou d'une négligence dans l'utilisation des Services).

D'un commun accord, les Parties conviennent que si la responsabilité de MY WATER MANAGER venait à être engagée, elle serait limitée, sauf en cas de faute lourde ou dolosive prouvée de la part de MY WATER MANAGER, aux sommes effectivement réglées par le Client pour la période considérée ou facturées au Client par MY WATER MANAGER et ce dans la limite d'un montant correspondant à un (1) an d'abonnement dont bénéficie le Client.

Le Client reconnaît qu'aucune stipulation des présentes ne la dégagera de l'obligation de payer tous les montants dus à MY WATER MANAGER au titre des prestations effectivement réalisées au moment de l'établissement des factures.

Article 14 – Obligations

Article 14.1 – Obligations de MY WATER MANAGER

MY WATER MANAGER s'engage à apporter tout le soin et toute la diligence nécessaires à la fourniture d'un service de qualité conformément aux usages de la profession et à l'état de l'art, dans le respect d'éventuels délais impartis et niveaux de services convenus entre les Parties.

Article 14.2 – Obligations du Client

Le Client s'engage, ainsi que son personnel temporaire ou permanent, à :

- collaborer loyalement et activement avec MY WATER MANAGER pour toute question requérant son intervention ou sa participation, et en particulier, à lui fournir ou lui faciliter la consultation de tous les éléments ou documents nécessaires pour l'exécution de ses obligations au titre des présentes ;
- payer à MY WATER MANAGER le montant des prix convenus entre les Parties ;

- utiliser les Services de manière conforme aux indications, préconisations, recommandations, documentation produites par MY WATER MANAGER à son endroit et dans le respect des présentes ;
- préserver les mesures de sécurité déployées sur l'application mobile ou le Site et à protéger le caractère confidentiel des identifiants de connexion qui lui permettent d'accéder aux Services ;
- respecter les Conditions Générales d'Utilisation du Site et de l'Application mobile telles qu'elles lui sont communiquées et telles qu'il les a approuvées, et ce dans toutes leurs versions approuvées par le Client ;
- ne pas transmettre ou saisir des données sans respecter les exigences techniques des Services telles qu'elles lui auraient été communiquées par MY WATER MANAGER ;
- s'assurer du respect de la réglementation applicable et à garantir MY WATER MANAGER à première demande contre tout préjudice qui résulterait de sa mise en cause par un tiers pour une violation de cette garantie ;
- disposer d'une configuration appropriée au fonctionnement des Services.

Article 15 – Communications entre le Client et MY WATER MANAGER

Toute notification et communication devant être effectuée dans le cadre des présentes sera considérée réalisée si elle est faite par lettre recommandée avec accusé de réception à l'adresse suivante : 30 rue des Jardins, 57490 L'HÔPITAL

Pour leurs échanges quotidiens et les besoins opérationnels liés au fonctionnement quotidien des Services, les parties conviennent qu'elles pourront communiquer entre elles par courriel.

Article 16 – Force majeure

La responsabilité de MY WATER MANAGER ne pourra en aucun cas être mise en cause en présence d'un cas de force majeure.

Sont considérés comme cas de force majeure ou cas fortuits, les événements indépendants de la volonté des parties, qu'elles ne pouvaient raisonnablement être tenues de prévoir, et qu'elles ne pouvaient raisonnablement éviter ou surmonter, dans la mesure où leur survenance rend totalement impossible l'exécution des obligations des parties.

Sont notamment assimilées à des cas de force majeure : les grèves de tout ou partie du personnel de MY WATER MANAGER, l'incendie, l'inondation, la guerre, les épidémies, les barrages routiers, grève ou rupture d'approvisionnement d'électricité ou de gaz, rupture d'approvisionnement du fournisseur d'accès Internet ou rupture d'approvisionnement pour une cause non imputable à MY WATER MANAGER.

Dans de telles circonstances, MY WATER MANAGER préviendra le Client par écrit dans les meilleurs délais.

Article 17 – Exception d'inexécution et résolution du contrat

Les Parties reconnaissent que la Partie envers laquelle un engagement n'a pas été exécuté ou l'a été partiellement au regard des termes du contrat pourra refuser d'exécuter ou suspendre l'obligation de sa propre obligation.

En particulier, MY WATER MANAGER se réserve le droit de suspendre, après mise en demeure adressée par lettre recommandée avec accusé de réception restée sans effet pendant une durée de quinze (15) jours, l'accès à tout ou partie des Services, quelle que soit leur nature, jusqu'à ce que le Client ait prouvé sa conformité à ses engagements.

En outre, en cas de manquement grave de l'une des Parties à l'une quelconque des clauses du présent contrat, l'autre Partie aura la faculté de le résoudre ou de le résilier de plein droit et sans qu'aucune action judiciaire ne soit requise, quinze (15) jours après l'envoi d'une mise en demeure d'exécuter signifiée par lettre recommandée avec demande d'avis de réception restée sans effet, la Partie lésée pouvant en outre demander judiciairement la réparation de l'intégralité de son préjudice.

Article 18 – Traitement de données à caractère personnel

Dans le cadre de l'exécution de ses obligations contractuelles issues des présentes, MY WATER MANAGER est amenée à traiter un certain nombre de données à caractère personnel concernant le Client.

MY WATER MANAGER s'engage à ce titre à traiter les données personnelles du Client conformément à la réglementation applicable, en particulier au regard de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et du Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des données à caractère personnel.

Pour connaître la façon dont sont traitées les données à caractère personnel par MY WATER MANAGER, le Client est invité à prendre connaissance de la Politique de confidentialité de MY WATER MANAGER.

Pour toute question relative aux données à caractère personnel traitées par MY WATER MANAGER, le Client est invité à contacter MY WATER MANAGER à l'adresse suivante :

My Water Manager

30 rue des Jardins

57490 L'Hôpital

Article 19 – Propriété intellectuelle

Les dénominations « MY WATER MANAGER », logos, slogans et marques enregistrées ou non, les photographies ou vidéos, représentés sur le site internet de MY WATER MANAGER ou sur tout autre document contractuel ou précontractuel, sont la propriété exclusive de la société MY WATER MANAGER ou de ses partenaires.

Toute utilisation ou reproduction ne pourra en être faite qu'avec l'accord écrit et préalable MY WATER MANAGER.

MY WATER MANAGER conserve la propriété des méthodes et du savoir-faire ainsi que des outils qui lui sont propres et lui servent à proposer les Services. Les Services ainsi que la documentation éventuellement communiquée par MY WATER MANAGER sont la propriété de MY WATER MANAGER.

La concession d'une licence d'utilisation au Client n'entraîne aucun transfert de propriété au bénéfice du Client.

Tous les éléments composant les Services, y compris les interfaces mises à disposition du Client, la documentation et toutes les autres informations remises par MY WATER MANAGER au Client sont et restent la propriété exclusive de MY WATER MANAGER.

De manière générale et sans préjudice de la licence d'utilisation concédée, aucun droit de propriété intellectuelle relatif à l'utilisation des Services n'est transféré au Client, qui s'interdit tout acte susceptible de porter atteinte directement ou indirectement aux droits de propriété intellectuelle et marques de MY WATER MANAGER.

Article 20 – Contact et service après-vente



L'entretien courant des produits vendus par MY WATER MANAGER incombe au Client, qui doit faire réaliser ces opérations par le professionnel ayant procédé à l'installation des modules MY WATER MANAGER.

Compte tenu des spécificités techniques des produits, et pour des raisons de sécurité, les réparations ne doivent être exécutées que par le service après-vente de MY WATER MANAGER selon les conditions propres à chaque produit.

En conséquence, MY WATER MANAGER se verra déchargée de toute responsabilité en cas de modification, réparation, adjonction et/ou remplacement de pièces détachées sur le produit vendu par MY WATER MANAGER par tout autre intervenant que le service après-vente de MY WATER MANAGER.

Pour toute question liée à l'utilisation des produits ou Services, le Client est invité à contacter MY WATER MANAGER à l'adresse suivante :

My Water Manager

30 rue des Jardins

57490 L'Hôpital

Article 21 – Renonciation

Le fait pour MY WATER MANAGER de ne pas se prévaloir à un moment donné de l'une des clauses des présentes CGA ne peut valoir renonciation à se prévaloir ultérieurement de ces mêmes clauses.

Article 22 – Indivisibilité

Si une disposition, ou une partie de disposition, des CGA devait être jugée illégale, nulle ou non exécutoire, ladite disposition ou disposition partielle sera réputée ne pas faire partie des présentes CGA.

La légalité, la validité ou le caractère exécutoire des autres dispositions des CGA n'en sera pas affecté(e), sauf si la loi en vigueur exige le contraire.

Les CGA (ainsi que les éventuelles conditions et politiques liées susmentionnées) constituent l'intégralité de l'accord conclu entre MY WATER MANAGER et le Client à l'égard de la Souscription à un Abonnement, et annulent et remplacent tous les accords, projets d'accord, arrangements, engagements ou contrats accessoires de quelque nature que ce soit conclus par les parties, qu'ils soient verbaux ou écrits, à l'égard de cet objet, sauf accord exprès, écrit et préalable de MY WATER MANAGER.

Article 23 – Modification

Tout amendement, résiliation ou abandon de l'une quelconque des clauses des CGA ne sera valable qu'après accord écrit et signé entre MY WATER MANAGER et le Client.

A défaut, les CGA applicables sont celles en vigueur à la date d'acceptation de celles-ci par le Client.

Tout projet de modification des conditions contractuelles sera communiqué par MY WATER MANAGER au Client au moins un mois avant son entrée en vigueur, assorti de l'information selon laquelle ce dernier peut, tant qu'il n'a pas expressément accepté les nouvelles conditions, résilier le contrat sans pénalité de résiliation et sans droit à dédommagement, jusque dans un délai de quatre mois après l'entrée en vigueur de la modification.

Article 24 – Droit applicable et attribution de juridiction



MY WATER MANAGER élit domicile au lieu de son siège social.

En cas de litige entre le Client et MY WATER MANAGER concernant l'interprétation, l'exécution ou la résiliation des présentes CGA, MY WATER MANAGER encourage vivement le Client à prendre contact en priorité avec elle pour tenter de résoudre le litige à l'amiable.

Cette démarche peut être effectuée à l'adresse suivante :

My Water Manager

30 rue des Jardins

57490 L'Hôpital

Par ailleurs, conformément à l'article 14.1 du règlement (UE) n°524/2013 du parlement européen et du conseil du 21 mai 2013, le Client peut également choisir d'utiliser les services de la plateforme de règlement en ligne des litiges (RLL), accessibles à l'adresse suivante :
<https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/index.cfm?event=main.home.show&lng=FR>.

A défaut de règlement amiable du litige, la loi française sera seule applicable et les juridictions de Paris seront compétentes, sauf disposition d'ordre public contraire.

Date de dernière mise à jour : 16/01/2024

Si vous souhaitez exercer votre droit de rétractation, merci de découper le formulaire de rétractation ci-dessous et de l'adresser à MY WATER MANAGER dans les conditions visées à l'article 7 des Conditions Générales d'Abonnement

ANNEXE 1 – FORMULAIRE DE RETRACTATION

A l'attention de MY WATER MANAGER, 30 rue des Jardins, 57490 L'HÔPITAL (France)

Je [*prénom/nom*], notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la souscription de l'abonnement ci-dessous :

Commandé le [*à compléter*] :

Associé au numéro de commande suivant : [*à compléter*].

Nom du consommateur : [*à compléter*]

Adresse du consommateur : [*à compléter*]

Signature du consommateur : [*à compléter*]

Date : [*à compléter*]